

## Les rôles de l' élu

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SEVES TAUTE

- Volonté de travailler avec l'ensemble des partenaires du territoire, qui a permis d'élaborer un projet PEDT partagé avec les écoles, les parents, les élus et les associations.
- La confiance portée au référent PEDT dans la démarche de mise en place du projet.
- Sa disponibilité et son écoute permettent une réflexion collective et d'avancer dans le projet.
- Sa capacité à trancher, à prendre des décisions et maintenir sa position même lorsque les décrets ont assoupli la réforme (ex : changement des horaires TAP...).

### AGNEAUX

L'ambition, le sens de l'écoute et de la communication, le dynamisme, être fédérateur sont des qualités indispensables, celles-ci s'expriment au travers de :

- sa volonté de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des enfants, en s'appuyant sur l'expérience du PEL, pour lequel la commune d'Agneaux s'est beaucoup investie depuis de nombreuses années ;
- sa volonté de mettre en place une offre éducative cohérente en prenant en compte les différents temps de vie des enfants et en respectant leur rythme ;
- sa capacité à mobiliser, à rassembler les acteurs éducatifs locaux (enseignants / parents / milieu associatif / intervenants / animateurs...) pour travailler en partenariat pour garantir la continuité éducative sur le territoire.

## Les rôles du référent PEDT

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SEVES TAUTE

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Capacité à travailler en partenariat avec tous les acteurs éducatifs : préparation de projets avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves et le personnel des écoles.
- Sens de la communication : élaboration de documents d'information pour les familles, animation des comités de pilotage.

### VAL DE SAIRE

- Un technicien à part entière dans les domaines réglementaires, d'animation, financiers et administratifs.
- Une écoute attentive des équipes d'animation, du service jeunesse et sports ainsi que de tous les partenaires.
- Prise en compte des demandes des différents publics (enfants, jeunes, familles, associations, etc.).

# LE BINÔME ÉLU / RÉFÉRENT

Quelles sont les fonctions attendues de l' élu qui permettent de porter le PEDT ?  
Quelles sont les qualités du référent qui permettent de développer le PEDT ?  
Illustration sur 4 territoires

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CANISY

- Compréhension des contraintes imposées par la réforme et de la nécessité d'organiser les activités dans les meilleures conditions dans l'intérêt des enfants et pour la satisfaction des familles du territoire et son attractivité.
- Portage et soutien du projet proposé lors des réunions, transmission des informations aux élus des autres communes et demande d'un appui général.
- Compréhension des dispositifs de financement des temps d'activités et des moyens minimums nécessaires au bon déroulement d'activités de qualité.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAGUE

- Son portage politique du projet au sein de sa collectivité.
- Sa volonté de faire que la démarche soit participative (réunions avec l'ensemble des acteurs : enseignants, parents, animateurs, agents de la collectivité, élus) dans un groupe de travail et décliné différemment au sein de chaque site en fonction des caractéristiques de ces derniers. Que les décisions prises soient avalisées au sein d'un comité de pilotage à l'échelle de la communauté de communes et aient une valeur institutionnelle.
- Sa présence de terrain sur tous les temps aux côtés des services pour se rendre compte des problématiques rencontrées et les résoudre, sa présence aux conseils d'écoles.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAGUE

- Sa connaissance des personnels en place, dans la constitution des nouvelles équipes afin que les nouveaux recrutés s'inscrivent aisément dans le projet de site. Compléments recherchés tant en termes de compétences, de qualification et/ou de savoir-être.
- Avoir bien identifié les besoins des ATSEM en terme de soutien, de formation et prévoir dans leur emploi du temps des heures dévolues à leur accompagnement. Prévoir également des temps de travail, de préparation, tous acteurs confondus.
- S'être assuré que tous les temps de transition soient réalisés dans des conditions de sécurité pleines et entières pour les mineurs.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CANISY

- Beaucoup parler, dialoguer, échanger sur l'organisation, être présent sur les sites pour faire le point.
- Etre disponible, pédagogue avec les élus, les enseignants, les équipes d'animation et les parents.
- Etre concret, prendre en compte les contraintes financières, les contraintes de locaux, de matériel, les contraintes des communes et des enseignants.
- Etre organisé, bien planifier pour donner un maximum de visibilité aux parents, aux enfants, aux enseignants et aux élus.



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA MANCHE

Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale